

Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

MOIS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.
Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS
A. COUSSLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 24, et Place de la Bourse, n° 2, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ
ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RECLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

UNE CATASTROPHE

Malgré l'intérêt capital qu'ont présenté les élections législatives de cette année ; malgré l'intense émotion soulevée dans le monde judiciaire par la dénonciation de la formidable escroquerie Humbert-Crawford ; malgré tant d'autres sujets actuels qui méritent bien de solliciter la curiosité du monde entier, voyage du Président en Russie, négociations pour la paix sud-africaine, etc. ; on ne peut songer aujourd'hui qu'à l'épouvantable sinistre dont vient d'être victime notre colonie de la Martinique.

Rien de pareil encore n'a été enregistré par l'histoire. Ni l'éruption du Vésuve, en l'an 79, qui englutit cependant trois villes, Pompéi, Herculanium et Stabies ; ni le tremblement de terre de Lisbonne ; ni, il y a quelques années, le cataclysme de Krakatoa qui pourtant coûta la vie à 20,000 personnes, ne furent comparables en horreur à la destruction totale d'une ville et d'une population que déjà on évalue au plus bas mot à 40,000 victimes.

En face de ces mystérieuses, et redoutables, et aveugles forces de la nature, manifestées avec une si brutale soudaineté, l'homme se sent tout à coup petit, très petit, très impuissant, très malheureux, à la merci de tout ce qui, dans le monde s'agite autour de lui d'invisible et d'inconnu. Il se sent pris d'une immense pitié pour les victimes et pour lui-même, et, pour quelque temps, il devient meilleur, plus fraternel.

Puis, au bout de peu de mois, la vie a repris son train ordinaire, la nature son apparente indifférence, les hommes leurs passions et leurs luttes. Des catastrophes même, comme celle de St-Pierre, peuvent devenir entre adversaires, matière à polémiques et à accusations rétrospectives ; et je ne serais pas étonné de lire sous peu dans les journaux bien pensants, que l'éruption de la Montagne Pelée est un signe de la colère de Dieu, justement irrité contre la France de ce qu'elle ne s'est pas montrée, aux élections, assez antiministérielles.

Ce serait à peine plus fort — et plus ridicule — que ce que nous avons pu entendre dire et prêcher à propos du Bazar de la Charité.

P. B.

INFORMATIONS

M. Loubet en Russie

M. Loubet est arrivé hier matin à Brest. L'accueil qui lui a été fait par la population a été des plus chaleureux.

M. Loubet a reçu à la préfecture, toutes les autorités et toutes les délégations des diverses administrations de l'Etat.

A midi un banquet de 1500 couverts lui a été offert par la municipalité.

Il s'est embarqué hier soir à 5 heures, sur le *Montcalm*, avec MM. Delcassé, général Dubois, Combarieu et Molard

Produit des impôts

Le produit des impôts et revenus indirects, pendant le mois d'avril dernier, présente une

moins-value de 7,760,000 francs par rapport aux évaluations budgétaires et une augmentation de 6,736,100 francs par rapport aux recouvrements d'avril 1901.

Par rapport aux évaluations budgétaires, il y a plus-value sur :

L'enregistrement.....	376.500
Le timbre.....	1.029.500
L'impôt sur les valeurs mobilières..	664.500
Les sels.....	91.000
Les contr. directes (monopoles)...	281.000
Les postes.....	103.800
Les téléphones.....	230.300

Il y a moins-value sur :

L'impôt sur les opérations de Bourse	262.500
Les douanes.....	3.397.000
Les contributions indirectes.....	5.702.500
Les sucres.....	1.027.000
Les télégraphes.....	147.600

Par rapport aux recouvrements d'avril 1901, il y a augmentation sur :

L'enregistrement.....	1.650.000
Le timbre.....	1.042.000
L'impôt sur les opér. de Bourse.....	17.500
L'impôt sur les valeurs mobilières..	52.500
Les douanes.....	568.000
Les contributions indirectes.....	1.058.000
Les sucres.....	219.000
Les contr. indirectes (monopoles)...	985.000
Les postes.....	985.000
Les télégraphes.....	61.400
Les téléphones.....	150.100

Il y a diminution sur :

Les sels.....	53.000
---------------	--------

Le produit des quatre mois écoulés de 1902 présente une moins-value de 8,410,900 fr. par rapport aux évaluations budgétaires, et une diminution de 27,973,600 fr. par rapport aux recouvrements de la période correspondante de 1901.

La catastrophe de la Martinique

On ne connaît pas exactement encore le nombre des malheureuses victimes de cette épouvantable catastrophe.

Beaucoup de personnes qui avaient pu être recueillies sur les vapeurs, *Suchel* et *Pouyer-Quertier*, sont mortes des suites des brûlures qu'elles avaient reçues, en passant à travers les nuages de cendres brûlantes qui tombaient sur l'île.

L'état de la ville de St-Pierre est effroyable : tout est brisé, anéanti.

Depuis 2 jours, on a pu procéder aux déblaiements : on a retrouvé à cette heure plus de 2.000 cadavres.

De tous les points du globe sont parvenus au ministère des colonies des témoignages de sympathie et des secours en argent destinés aux survivants de la catastrophe.

Une élection à la Martinique

On a annoncé par erreur que le premier tour de scrutin avait donné un résultat dans la première circonscription de la Martinique. Le scrutin de ballottage a eu lieu dimanche dernier. Voici les chiffres qui ont été transmis par câble au ministère des colonies :

Clément, radical, 5,815 voix élu Duquesnay, député sortant, nationaliste, 5,216 voix.

Cette élection est doublement intéressante ; elle montre en effet que dimanche dernier, après l'affreuse catastrophe de Saint-Pierre, il s'est trouvé dans la partie de l'île qui a été heureusement épargnée plus de 11.000 électeurs qui ont fait leur devoir de citoyens, ce qui semble indiquer que l'affolement n'est pas aussi considérable qu'on le dit dans la population martiniquaise.

L'affaire Crawford-Humbert

La justice informe toujours au sujet de cette immense escroquerie. Plusieurs arrestations de notaires, d'hom-

mes d'affaires, d'avocats, ont été opérées. Mais la famille Humbert est jusqu'ici introuvable.

On compte que les escroqueries s'élèvent à plus de 50 millions de francs.

Une victime des élections

M. Léon Martel, journaliste, demeurant faubourg du Temple était l'un des plus chauds partisans de M. Allemane, le candidat malheureux de la première circonscription du onzième arrondissement. Dimanche soir, Martel descendit sur les grands boulevards pour connaître par les transparents des journaux, les résultats définitifs des élections. Quand il sut que « son candidat » avait échoué, sa douleur fut immense, et il alla immédiatement la noyer dans les débits de vin. S'il s'était contenté de « noyer » sa douleur, le mal n'eût pas été grand, et il en aurait sans doute été quitte pour passer sa nuit au violon. Mais, quand il eut vidé de nombreux petits verres, il résolut de se noyer à son tour. En titubant, il se dirigea vers le canal Saint-Martin. Arrivé au pont du faubourg du Temple, il entra dans un dernier bar, prit dans un carnet sa carte d'électeur et écrivit au verso : « C'est dégoûtant, les Parisiens sont des v... vive Allemane quand même et je pique une tête dans le canal ! » Il replaça sa carte dans sa poche, paya sa consommation et sortit. Il descendit sur la berge et se jeta à l'eau. Des mariners et des passants avaient assisté à son acte de désespoir. On se porta à son secours ; mais quand on le retrouva, le malheureux avait cessé de vivre.

Tirage d'obligation Ville de Paris 1876

Le numéro 104,821 gagne 100,000 fr.
Le numéro 236,769 gagne 10,000 fr.
Le numéro 139,039 gagne 5,000 fr.
Les dix numéros suivants gagnent chacun 1,000 francs.
49,797 78,663 233,844 65,264
19,889 252,950 155,814 27,741
155,271 190,293.

CHRONIQUE LOCALE

Bourses dans les Ecoles Primaires Supérieures de jeunes filles

Voici les résultats des examens des bourses dans les écoles primaires supérieures de jeunes filles :

29 candidats ont pris part à l'examen ; 11 ont été déclarées admissibles aux épreuves orales, 10 ont été définitivement reçues. Ce sont, par ordre alphabétique : Mlles Bouysson, Emont, Lavaysse, Mauriol, Pachent, Petit, Ribeyrol, Ségol, Vidailiac et Vielmont.

CAHORS

L'élection de La Réole

Ainsi que le résultat du 27 avril le laissait prévoir, dimanche M. Chaigne, procureur de la République à Cahors, a été élu député de La Réole par 6606 voix contre 5553 à M. Laroze, député sortant, modéré et 1940 à M. Robert Mittchel, nationaliste.

Nous applaudissons à cette victoire qui envoie à la Chambre un ferme républicain, un orateur distingué dont le talent sera vite apprécié au Parlement.

Nous félicitons vivement M. Chaigne de son succès.

Conseil municipal

Le Conseil municipal se réunira le samedi 17 mars courant, à 8 heures du soir.

Ordre du jour :

- Bourse à l'école de Vierzon. — Avis.
- Bourse à l'école de santé militaire de Lyon. — Avis.
- Demande de secours par la veuve Clair.
- Soutien de famille. Demande Boudout.
- Demande de souscription à un ouvrage administratif.
- Demande du Vélo-Sport-Cadurcien.
- Lycée Gambetta. — Demande des entrepreneurs.
- Place Rousseau. — Pétition des habitants.
- Procès Lavergne. — Paiement de frais et honoraires.
- Caisse de la vieillesse. — Demande par les ouvriers communaux.
- Demande de renouvellement de bourse Valet.
- Armée. — Taxe militaire.
- Assurance contre l'incendie de l'établissement des Petits-Carmes.
- Pétition des habitants des rues du Cheval-Blanc et Foucault.
- Collège de filles. — Demande en dégrèvement Balagayrie.
- Théâtre. — Proposition au sujet des troupe de passage.
- Demande d'achat d'une bicyclette.
- Demande du trésorier de la fabrique St-Urcisse.
- Navigabilité du Lot. — Vœu de M. Delpech.
- Ecole pratique d'agriculture.
- Dépôt des comptes et budgets de la commune, de l'hospice, du Collège de filles, du bureau de bienfaisance.
- Rapports des Commissions.

Obsèques de M. Lurguie

Les obsèques de M. Lurguie, président du tribunal civil de Cahors, auront lieu demain vendredi, à 10 heures du matin. Le corps sera transporté dans la soirée à Luzach, pour y être inhumé dans un caveau de famille.

Manufactures de l'Etat

M. St-Martin, sous-officier présenté par la commission supérieure de classement, en exécution de la loi du 18 mars 1889, est nommé commis de culture de 8^e classe à la direction de Cahors.

Orphéon de Cahors

L'Orphéon de Cahors quittera notre ville samedi pour se rendre au concours de Dax qui aura lieu les 17 et 18 mai.

Notre excellente société chorale concourra classée en division supérieure.

Nous lui souhaitons le plus grand succès

Syndicat Agricole du Lot

Le Syndicat Agricole du Lot se réunira samedi, 17 mai 1902, à 3 heures du soir, dans une des salles de l'Hôtel-de-Ville de Cahors.

Ordre du jour :

- Liste des nouveaux membres ;
- Rapport du Secrétaire général ;
- Rapport du Trésorier ;
- Communications diverses.

Une course de fond

La course sur route organisée cette année par la *Petite Gironde*, entre chevaux attelés partira de Bordeaux, le dimanche 18 mai, à neuf heures du matin.

Distance de 720 kilomètres environ, divisée en sept étapes sur l'itinéraire suivant :

Bordeaux, Tonmeins, Montauban, Toulouse (par Beaumont-de-Lomagne et Verdun-sur-Garonne), Montréjeau, Riscle (par Tarbes), Casteljalous (par Aire et Ville-neuve-de-Marsan), Bordeaux.

Quarante-deux chevaux sont restés engagés dans cette course.

Théâtre de Cahors

TOURNÉE CASTELAIN

C'est le mardi 20 mai que la tournée Castelain nous donnera **La Réception de Péroulios**, opérette excentrique en trois actes, de Meyrardes, avec *Le Petit Intérieur*, comédie nouvelle en un acte, comme lever de rideau. Inutile d'insister sur la composition de la troupe, nous avons applaudi déjà, dans **Coralie et Cie**, MM. Castelain, Arduini, Lorman, Lesueur, Raymond, M^{me} Lisa d'Albert, Parny, etc., etc. Cependant, aux noms de ces excellents artistes, nous devons ajouter celui de M^{me} Jane Lorcey, charmante créatrice de divers rôles, au théâtre des Folies-Dramatiques, où sa jolie voix lui valut tant de bravos et celui de M^{lle} Demolda-Marthyl, une chanteuse qui ne tardera pas à devenir une des étoiles les plus en vogue de la capitale.

Avec de pareils artistes, le succès est certain. Quant à la pièce, d'après les échos parisiens, c'est, la plus abracadabrante folie musicale qui ait été faite jusqu'à ce jour. Trois actes de situations incroyables de drôlerie, mêlées de chant, danses, pantomimes avec un dialogue plein d'esprit. **M. Castelain** qui vient nous jouer le rôle du **négre Péroulios**, qu'il a créé à Paris, transporte avec lui un matériel de meubles truqués, notamment un lit mécanique qui s'effondre en scène. De plus, **M. Castelain** voyage avec son orchestre, composé de solistes de réelle valeur, sous la direction de **M. Jaquinot**, chef d'orchestre des Folies-Dramatiques.

Il n'est bruit en ce moment dans la région, que des merveilleuses représentations données par **DICKSONN**, de Paris, notre premier prestidigitateur de France, qui possède des trucs comme on n'en peut voir que par lui. Les plus blasés, les plus sceptiques restent ahuris devant le merveilleux talent du célèbre artiste. Sa maison Ruge est partout un triomphe. Son spectacle amusant offre l'avantage de pouvoir être vu par tous et repose des représentations ordinaires. Il est certain que **DICKSONN** fera chez nous salle comble et que beaucoup regretteront le lendemain de ne pas avoir profité de la seule représentation donnée par lui.

C'est le dimanche 25 mai que **DICKSONN** sera à Cahors.

Tribunal correctionnel

Audience du 14 mai 1902

Dans son audience d'hier, le tribunal civil de Cahors, siégeant correctionnellement, a condamné à 40 jours de prison le nommé **Mouné Joseph**, âgé de 42 ans.

Cet individu était inculpé de vagabondage et de mendicité avec menaces. Il a subi 10 condamnations.

Audience du 15 mai 1902

Vagabondage et mendicité. — Le nommé **Toussaint, Charles-Auguste**, né en 1860 à Epinal, est inculpé de vagabondage et de mendicité.

Il a déjà subi 9 condamnations : le tribunal prononce contre lui une peine de 20 jours de prison.

— **Bardon-Debrun, Elie-Léonard**, né à Paris en 1836, est poursuivi pour vagabondage et mendicité. 15 jours de prison.

— **Blot**, né à Fougères en 1842, est également inculpé des mêmes délits.

En outre, il est inculpé d'avoir mis le feu par imprudence, en allumant une cigarette, à une grange où il était entré pour passer la nuit.

Blot a été 26 fois condamné : le tribunal lui inflige une peine de 1 mois de prison.

Vol. — La fille **Tanguy, Marie Joséphe**, née à Paimpol en 1867, comparait devant le tribunal correctionnel, sous l'inculpation de vol.

On se souvient que cette femme arrêtée il y a environ un mois, était accusée de crime sur la personne de la femme **Pouget**, chiffonnière à Cahors.

Nous avons relaté en son temps cette affaire et nous avons dit alors par suite de quelles circonstances on avait été amené à mettre la fille **Tanguy** en état d'arrestation.

Les preuves contre elle paraissaient accablantes ; après une enquête minutieuse, l'accusation d'assassinat a été abandonnée, mais celle du vol a été maintenue.

C'est donc accusée d'avoir volé 15 francs et le chien appartenant à la femme **Pouget**, que la fille **Tanguy** comparait devant le tribunal correctionnel de ce jour.

Elle nie les faits qui lui sont reprochés ; après l'audition de 4 témoins, la fille **Tanguy** qui a subi plusieurs condamnations pour divers délits, est condamnée à 4 mois de prison.

Programme du 7^{me} de ligne

PROGRAMME DES 15 ET 18 MAI

Allegro militaire	Doring.
Chants d'ivresse (valse)	Popy.
Lackmé (fantaisie)	Delibes.
Egmont (ouverture)	Bethoven.
Ronde des petits pierrots	Bosc.

De 6 à 7 heures. *Allées Fénelon*

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 13 au 15 mai 1902

Naissances

Thiercelin, Joseph-Clovis-Marie, rue Feydel.
David, Jean-Louis, rue Nationale, 33.

Décès

Alazard, Marguerite, 15 mois, allée des Ormeaux.
Pradelle Marie, cuisinière, 38 ans, célibataire, boulevard Gambetta, 48.

Arrondissement de Cahors

SAINT-GÉRY. — Reddition de mandat.

M. Cayla, maire de St Gery, ayant été nommé receveur ruraliste à Cahors, et ses nouvelles fonctions étant incompatibles avec celles de maire, il a tenu à remercier publiquement ses administrés de la confiance soutenue qu'ils lui avaient accordée pendant une vingtaine d'années, et en même temps à rendre compte de son administration communale et de ses actes politiques.

Nous ne suivrons pas **M. Cayla** dans ses développements ; rappelons qu'à peine âgé de vingt-cinq ans, par la commune d'Arcambal où il était domicilié, il fut élu à une forte majorité conseiller municipal ; à l'expiration de son mandat il établit sa résidence à Cahors où les électeurs, sans sollicitude de sa part, l'envoient bientôt siéger au sein de l'assemblée municipale.

Plus tard, fixant définitivement son séjour à St-Géry, il voit se renouveler les mêmes marques de sympathie et d'estime, et il est élu simultanément conseiller municipal et maire. Nommé dans la suite conseiller d'arrondissement pour le canton de St-Géry, mandat qu'il conservera encore, il se dévoua toujours aux intérêts communaux et à la politique qu'il représentait ; se désintéressant en toute circonstance de son élection, il n'en fut pas ainsi lorsqu'il fallut faire triompher la cause démocratique ; par ses conseils et son exemple il rendit aux candidats républicains tous les services qu'on attendait de lui, et si dans un passé encore récent il a vu sa commune profondément divisée par les luttes des partis, il constate avec un réel plaisir que les discordes s'apaisent et que l'esprit d'union et de paix semble renaître de jour en jour.

Au point de vue de la gestion des affaires communales, il se félicite du concours dévoué des membres du conseil municipal et énumère les principaux travaux exécutés sous son administration. Deux affaires pendantes, desquelles il ne peut faire connaître une solution définitive, méritent malgré sa retraite, toute son attention et toute sa sollicitude : l'arrêt du conseil de préfecture au sujet de l'église et le procès relatif à la vente d'un bien communal ; les habitants peuvent compter sur lui pour mener à bonne fin ces affaires et pour faire le nécessaire afin d'éviter des charges à la commune.

M. Cayla a oublié de nous dire au cours de son intéressante causerie, les mesquines vengeance que sa fermeté inébranlable de républicain ont valu à la suite des élections de 1898 ; il oublie volontairement, dans sa bienveillance, de rappeler la méchanceté des adversaires, portant atteinte à ses intérêts privés mêmes, et il ne veut pas dévoiler les nombreux services, souvent importants, rendus à ses pires ennemis.

En abandonnant l'écharpe reçoit-il aussi l'hommage de respectueuse reconnaissance d'une population qui l'a toujours honoré, et nous faisant l'interprète d'un sentiment général à son égard, nous devons ajouter que

ses vertus civiques, ses convictions sincères, son caractère franc et loyal lui vaudront toujours les déférences et la sympathie de ses concitoyens.

Après que les applaudissements eurent salué les déclarations de notre maire, **M. R. Cayla** son fils, prend place à la tribune et dans une allocution pleine de verve et de concision, expose ses opinions fermement républicaines et annonce sa candidature pour dimanche prochain 18 courant, jour fixé pour l'élection d'un conseiller en remplacement de son père, démissionnaire.

De frénétiques bravos lui prouvent que ses déclarations si nettes sont approuvées du public.

CÉZAC. — Enseignement primaire.

Par arrêté préfectoral, **M. Buzenac**, instituteur public titulaire à Pomarède, est nommé en la même qualité à Cézac, en remplacement de **M. Aldebert**, appelé à Pomarède.

CASTELNAU-MONTRATIER. — Foire.

Notre foire a été médiocre à cause des travaux pressants de la saison.

Le foirail aux bestiaux n'était pas garni comme d'habitude mais le cours a été bon.

Voici quelques cours pratiqués :

Bœufs d'attelage la paire, de 600 à 1,000 francs.

Vaches d'attelage la paire, de 400 à 700 fr. Veaux, de 0,90 à 1 fr. le kilo.

Porcelets, de 15 à 45 fr. pièce.

Volaille. — Poules, canards et dindons, de 0,60 à 0,75.

Poulets jeunes, de 1 à 1,10 la paire.

Lapins domestiques de 0,60 à 1,50 pièce.

Ceufs, 0,60 la douzaine.

Halle aux grains. — Blé 14,50 ; Maïs, 10 fr. ; Avoine, 8 fr. ; Pommes de terre, 5 fr. le tout les 4/5.

Arrondissement de Figeac

CAJARC. — La foire. — Notre foire a été de peu d'importance, malgré le beau temps ; il s'est traité assez d'affaires.

Voici la mercuriale :

Place du Pont. — Ceufs, de 50 à 55 cent. la douzaine ; volailles vieilles, de 70 à 75 c. ; volailles jeunes, de 1 fr. à 1 fr. 10 ; dindon, de 65 à 75 c. ; lapin de garenne, de 25 à 30 c. ; le tout le demi kilo ; pigeons, de 70 à 80 c. la paire ; chevreau, de 5 fr 25 à 6 fr. la pièce, suivant poids ; petits poussins, de 15 à 20 c. pièce ; petits canards, de 1 fr. à 1 fr. 10 ; petites oies, de 2 fr. 75 à 5 fr. ; le tout la paire, suivant âge

A la halle. — Blé, première qualité, de 17 fr 50 à 18 fr ; deuxième qualité, de 15 fr. 75 à 16 fr. 50 ; avoine, de 10 fr. 75 à 11 fr. 25 ; maïs, de 15 fr. 50 à 16 fr. ; seigle, de 12 fr. 50 à 13 fr. 75 ; haricots, de 17 fr. à 17 fr. 50, le tout l'hectolitre ; pommes de terre, de 5 fr. 25 à 5 fr. 75 les 80 litres.

Au foirail. — Bœufs de labour, de 450 à 625 fr. ; vaches de labour, de 325 à

LE PAYS

DES

CHIMÈRES

ADAPTÉ DE L'ANGLAIS

PAR BÉNÉDICT-HENRY REVOIL

XVII

Les Coureurs des bois

Ceux qui accompagnaient le bandit s'élançèrent pour surprendre **Donatus**, mais le brave garçon se défendit avec une énergie sans pareille, tirant des coups de revolver qui les firent hésiter.

Deux ou trois coups de feu éclatèrent à ce moment, au milieu des arbres et les balles sifflèrent aux oreilles des coureurs des bois.

Voyant que leur attaque était repoussée, les bandits, croyant avoir à faire à des forces supérieures, prirent immédiatement la fuite et disparurent dans le fourré.

Les camarades de **Donatus** étaient accourus à son secours, et avaient mis tous ces coquins en déroute.

— Mon pauvre ami, es-tu blessé ? demanda

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas été traités avec l'Agence Havas.

Victor en s'apercevant de la pâleur de son compagnon.

— Non ! cher monsieur, mais j'ai commis un meurtre et cette mort pèse sur ma conscience comme un morceau de plomb.

— Qu'est-ce à dire ? Où est ce homme ? demanda le Bruxellois.

— Là-bas, à dix mètres d'ici, au milieu du chapparal.

— Conduis-moi là, mon garçon, afin que je m'assure du fait.

En effet, quand les deux camarades parvinrent à l'endroit désigné, ils y trouvèrent les traces d'une chute, des gouttes de sang même.

Le Bruxellois courut vers la tente et revint avec une branche de poix enflammée, à l'aide de laquelle il retrouva les taches de sang.

Suivons-les, dit-il à **Donatus**, mais fais bien attention de tous côtés. Tiens-toi prêt à faire feu. Ah ! je devine : ils étaient trois, et deux d'entre eux ont aidé le blessé, qui avait sans doute le bras cassé.

— Dans ce cas, le malheureux n'est pas mort ? demanda **Kuik** d'un air joyeux.

— Je ne le crois pas, puisqu'il a pu courir.

— J'en suis enchanté, s'écria le pauvre Flamand.

— Il est inutile de continuer notre recherche, dit le Bruxellois en s'arrêtant pour revenir au camp. Les bandits sont rentrés sous bois avec leur camarade blessé. Ils ne reviendront pas cette nuit. Dis-moi, camarade, ces coquins portaient-ils des fusils.

— J'ai vu deux d'entre eux armés, et la balle que m'a adressée un de ces bandits a frôlé

ma chevelure.

— C'est bien ce que je pensais. Les saltéadors sont ces quatre Mexicains que nous avons rencontré sur notre route, cet après-midi. Ils nous auront suivi à distance, avec l'intention de nous surprendre quand nous serions couchés sous la tente.

— Ces canailles-là sont de dangereux bandits, remarqua **Creps**, puisqu'ils n'ont pas craint de s'attaquer à six hommes armés de pied en cap.

— Oh ! je connais ces gredins de longue date, répliqua **Pardoes** ; j'ai même été très bête de passer près d'eux avec vous tous. L'homme qui a tiré un coup de pistolet n'avait qu'un but, celui de nous attirer tous hors de notre campement. Par bonheur, **Donatus** et le français veillaient sur le camp. C'est là un vieux truc de ces coquins qui leur réussit quelquefois, et c'est de cette façon qu'ils se procurent des provisions, des outils et des couvertures. Bravo, ami **Kuik**, tu nous as prouvé que tu étais un courageux camarade.

En revenant vers le campement, **Donatus** reprit ses fonctions de cuisinier, et bientôt le repas fut prêt et avalé par les six camarades. Pendant ce temps-là, le paysan flamand disait à part lui qu'il avait raté sa ratatouille et failli mettre un homme à mort comme il l'eût fait d'un chien : aussi ce qu'il mangeait passait mal dans son gosier.

— Cela ne s'est jamais vu, disait-il. Un pauvre cuisinier qui assaisonne sa sauce avec de la poudre de guerre et du sang humain. Ah ! **Donatus**, mon ami, tu es un imbécile

Natten Haerdonck est un paradis, en comparaison de ce pays de coquins où l'on ne peut pas même manger en repos un morceau.

Le baron avait monté la garde pendant le repas commun.

Jean Creps alla le relever à son poste de surveillance.

Lorsque les cinq autres associés se retirèrent sous la tente, le Bruxellois leur dit :

— Tâchez de bien reposer cette nuit, Messieurs, car nous devons partir demain dès l'aube. Nous n'avons plus rien à redouter des mauvais garnements qui nous ont attaqués ce soir. Vous voudrez bien vous rappeler vos tours de garde. Après **M. le baron**, ce sera le tour de **M. Roseman**, puis au marin d'Ostende et ainsi de suite, heure par heure. **M. le baron** voudra bien prêter sa montre à celui qui viendra après lui. Je vous recommande, Messieurs, de ne pas faire de bruit et de ne réveiller qu'avec précaution celui qui devra faire sentinelle à son tour. Ayez les yeux grands ouverts, et si vous entendez ou voyez quelque chose, faites feu sans broncher. Nous viendrons tous alors à la rescousse. Adieu ! dormez bien.

Quelque fatigués qu'ils fussent, les associés ne tardèrent pas à céder à leur fatigue extrême ; ils ronflèrent bientôt à ce point qu'on eût pu croire qu'il y avait une bande d'ours endormis sous la tente.

Donatus, lui, tournait et retournait dans sa couverture et ne pouvait fermer les yeux.

(A suivre)

425 fr ; bœufs de Salers, de 775 à 900 fr.; vaches de Salers de 475 à 550 fr.; bouvillons, de 145 à 175 fr., le tout la paire.
Viande de boucherie. — Bœufs, de 30 à 31 fr; vaches, de 27 à 29 fr., les 50 kilos; veaux, de 80 à 90 cent.; moutons, de 60 à 65 cent., le tout le kilo; porcelets, de 15 à 30 fr. la pièce, suivant grosseur et âge.

Arrondissement de Gourdon

CONCORÈS. — Notre curé. — On nous écrit :

Au cours de la campagne électorale, notre curé ne s'est pas privé de donner des conseils et d'exhorter ses paroissiens à bien voter.

Pour les convaincre, — sentant peut-être que lui-même ne suffirait pas à cette tâche — il a fait distribuer une petite brochure, *Le Petit Manuel de l'électeur qui veut voter selon sa conscience*, et qui n'est qu'un appel en faveur du candidat des curés, des congrégations.

On y recommande de voter pour les candidats qui promettent sérieusement la justice et la liberté à tous les bons citoyens, et notamment à l'église, aux écoles congréganistes, aux religieux.

Car il s'agit d'arracher la France aux franc-maçons et aux juifs qui veulent détruire la religion.

Ainsi notre curé le déclare, la liberté et la justice ne peuvent être accordées qu'aux bons citoyens.

Mais de quel côté se trouvent les bons citoyens? De quel côté se trouvent les mauvais?

Notre curé répond que les bons sont ceux qui défendent l'église, les religieux.

Quant aux autres citoyens, il les laisse de côté: hors de l'église, point de salut.

Mais à Concorès, les conseils du curé n'ont pas été écoutés, et M. le curé en a été pour ses frais de campagne électorale en faveur de son candidat.

Et il en sera toujours de même. Mais qui donc disait que les curés ne s'occupaient pas de politique?

BULLETIN FINANCIER

Le calme des affaires impressionne défavorablement le marché, les cours fléchissent légèrement il est vrai, par le défaut de contre-parties aux quelques offres qui se produisent.

Le 3 0/0 revient à 101.05, le 3 1/2 0/0 à 101.97. La tenue des Sociétés de crédit est plutôt ferme.

Les Chemins sont sans changement. Le Suèz reste à 3980.

Les fonds étrangers sont pour la plupart en moins-value sur la clôture précédente.

MM. Holdere et Cie, banquiers, 22, rue des Capucines, à Paris, font savoir que M. Morgan, ancien trésorier du gouvernement des Etats-Unis et administrateur américain de la Compagnie des bassins pétroliers de Sainte-Marie, vient d'adresser à ses collègues français le premier bilan semestriel dont copie a été remise entre les mains du consul de France à New-York.

Il résulte de ce document que le compte des profits et pertes des trois mois de janvier, février et

mars accuse une recette de 18931 dollars 82, provenant du produit de la vente du pétrole y compris 1038 dollars 72, pour vente de gaz. Les frais généraux de toute nature ne dépassant pas 2944 dollars 79, le bénéfice net des trois mois ressort donc à 15987 dollars 03.

A Bruxelles, la Rente Belge 3 0/0 2^{me} série est à 99.75 et les Actions d'Anvers Capital sont en hausse à 122 50.

TOUJOURS OCCUPÉE

« Excusez-moi », nous disait dernièrement une de nos correspondantes, « mais, comme vous le voyez, je n'ai pas un instant à moi; il faut pourtant que je vous consacre quelques moments, veuillez me donner quelques minutes de répit? » Nous étions dans la grande salle de l'hôtel Bézanié, boulevard de la Gare, à Poitiers; des voyageurs faisaient leur courrier, d'autres jouaient à la manille, à chaque instant entraient de nouveaux clients. A la caisse Mme Bézanié donnait des ordres, et surveillait le service des gargons. Son petit-fils, charmant bébé aux cheveux blonds était venu gravement s'asseoir sur ses genoux, et nous amusait de son babil enfantin. Bientôt l'hôtelière vint nous rejoindre après avoir prié sa fille de le remplacer quelques instants.

« De six heures du matin à minuit », nous dit-elle, « je suis sur pied. C'est une vie fatigante, mais maintenant que je suis bien portante, je m'y suis fort bien habituée. Je dois pourtant vous dire que pendant de longues années, j'ai dû souvent négliger mes affaires, car ma santé ne me permettait pas de m'en occuper comme je l'aurais voulu. Mes malaises remontaient à plus de 15 ans. Le médecin m'avait dit que j'avais une dyspepsie, mais ses remèdes, comme ceux de plusieurs de ses confrères, n'avaient pas réussi à me soulager. L'estomac me faisait horriblement souffrir et j'en étais arrivée à ne presque plus rien manger, aussi étais-je devenue très faible et très abattue. Quand on me forçait à avaler quelques bouchées de nourriture, plusieurs heures se passaient avant que je pusse les digérer, c'étaient alors des douleurs et des étouffements qui m'obligeaient à cesser mes occupations. J'avais une constipation opiniâtre accompagnée de vives douleurs à l'abdomen et dans les reins, souvent aussi et principalement le matin je vomissais de la bile en grande quantité. Affligée de névralgies qui me martelaient les tempes pendant des journées entières, je souffrais encore de cruelles insomnies et je puis dire que je passais presque toutes mes nuits sans pouvoir goûter un seul instant de repos. J'étais désespérée.

« Pourtant j'ai retrouvé la santé, comme vous pouvez le constater vous-même, et comme je l'ai écrit à Monsieur Oscar Fanyau, le pharmacien de Lille (Nord), qui vend en France la Tisane américaine des Shakers (tel est le nom de ce remède qui m'a guérie). Ma lettre était datée du 15 novembre 1900 et ma signature était dûment légalisée par M. Welsch, adjoint au Maire de Poitiers (Vienne).

« C'est en lisant un petit livre que j'ai appris à connaître ce remède et j'en fis usage sans plus tarder.

« En moins d'un mois, il me débarrassa de tous mes malaises et je n'hésite pas à affirmer que je lui dois le bien-être dont je jouis à l'heure actuelle. Je n'ai jamais été si bien portante que je le suis maintenant. Aussi est-ce avec grand plaisir que je vous autorise à faire connaître ma guérison à tous ceux qui souffrent et à leur indiquer le remède qui m'a été si salutaire. »

Eviter les Contrefaçons
**CHOCOLAT
MENIER**
Exiger le véritable Nom

LA PHLEBITE

Voulez-vous vous mettre à l'abri de l'embolie, l'accident le plus terrible de la phlébite? Si vous y avez échappé, voulez-vous éviter les enflures persistantes, les engourdissements, l'impotence qui résultent si souvent des phlébites anciennes? Prenez à chaque repas un verre à liqueur d'**Elixir de Virginie** qui rétablit la circulation et fera disparaître toute douleur. Le flacon, 4 fr. 50, franco. Paris, 2, rue de la Tacherie. Envoi gratuit de la brochure explicative.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Fête de la Pentecôte 18 Mai 1902

Extension de la durée de validité des billets d'Aller et Retour

A l'occasion de la Fête de la Pentecôte 1902, les billets Aller et Retour, à prix réduits, qui auront été délivrés aux conditions des tarifs spéciaux G. V. n° 2 et G. V. n° 102, du vendredi 16 au mercredi 21 Mai inclus, seront valables pour le retour jusqu'au dernier train du jeudi 22 Mai.

Ces billets conserveront la durée de validité déterminée par les tarifs précités lorsqu'elle expirera après le 22 Mai.

Omnibus mis en vente par la C^e d'Orléans

La Compagnie d'Orléans met en vente, à des prix très réduits, les quatre grand omnibus qui, avant le prolongement de sa ligne dans Paris, faisaient le service de ville.

Ces voitures sont en parfait état. Chacune d'elles contient 22 places, dont 14 à l'intérieur et 8 à l'impériale.

S'adresser pour visiter, au dépôt des Omnibus de la Compagnie situé boulevard de l'Hopital près de la gare de Paris-Austerlitz.

Excursions aux Stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salles-de-Béarn, etc.

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets d'aller et retour, avec réduction de 25 0/0 en 1^{re} et de 20 0/0 en 2^e et 3^e classes sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés, toute l'année, à toutes les stations du réseau de la compagnie d'Orléans, pour les stations thermales et hivernales du réseau du Midi et notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salles-de-Béarn, etc.

Durée de validité : 33 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

VOYAGES D'EXCURSIONS

AUX Plages de la Bretagne

Tarif G. V. N° 5 (Orléans)

Du 1^{er} Mai au 31 Octobre, il est délivré des

billets de voyage d'excursion aux Plages de Bretagne, à prix réduits, et comportant les parcours ci-après :

Le Croisic, Guérande, Saint-Nazaire, Savenay, Ouessant, Ploërmel, Vannes, Auray, Pontivy, Quiberon, Le Palais (Belle-Ile-en-Mer), Lorient, Quimper, Rosperdon, Concarneau, Quimper, Douarnenez, Pont-l'Abbé, Châteaulieu.

Durée : 50 jours

Prix des billets (aller et retour : 1^{re} Classe, 45 fr. — 2^e Classe 36 fr.

Ces billets comportent la faculté d'arrêt à tous les points du parcours, tant à l'aller qu'au retour.

La durée de validité peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes de dix jours, moyennant paiement, avant l'expiration de la durée primitive ou prolongée, d'un supplément de 10 0/0 du prix des billets.

En outre, il est délivré des billets réduits de 40 0/0, sous condition d'un parcours de 50 kilomètres par billet entre un point quelconque du réseau d'Orléans et un point quelconque du voyage d'excursion.

Voyages dans les Pyrénées

Tarif G. V. n° 105 (Orléans)

La Compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant les trois itinéraires ci-après, permettant de visiter le Centre de la France et les Stations balnéaires des Pyrénées et du golfe de Gascogne.

1^{er} ITINÉRAIRE

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Montréjean, Bagnères-de-Luchon, Pierrefitte-Nestalas, Pau, Bayonne, Bordeaux, Paris.

2^e ITINÉRAIRE

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris (viâ Montauban-Cahors-Limoges ou viâ Figeac-Limoges).

3^e ITINÉRAIRE

Paris, Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne, Pau, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris (viâ-Montauban-Cahors-Limoges ou viâ Figeac-Limoges).

Durée de validité : 30 jours Prix des Billets 1^{re} classe 163 fr. 50 c. — 2^e classe 123 fr. 50 c.

BAINS DE MER EN BRETAGNE

BILLETS D'ALLER ET RETOUR A PRIX RÉDUITS VALABLES PENDANT 33 JOURS

Pendant la saison des Bains de mer, du samedi, veille de la Fête des Rameaux, au 31 octobre, il est délivré, à toutes les gares du réseau, des Billets d'Aller et Retour de toutes classes, à prix réduits, pour les stations balnéaires ci-après :

Saint-Nazaire, Pornichet, (Sainte-Marguerite), Escoubiac-la-Baule, Le Pouliguen, Batz, Le Croisic, Guérande, Vannes (Port-Navalo, Saint-Gildas-de-Ruiz), Plouharnel-Carnac, Saint-Pierre-Quiberon, Quiberon (Le Palais-Belle-Ile-en-Mer), Lorient (Port-Louis, Lar-mor), Quimperlé (Pouldu), Concarneau Quimper (Bénodet, Beg-Meil, Fouaneret), Pont-l'Abbé (Langoz, Loctudy), Douarnenez, Châteaulin (Pentrey, Crozon, Morgat).

MADemoiselle MONTE-CRISTO

PAR B. FLEMMING

(Traduit de l'anglais par Ch.-Bernard Derosne)

PREMIÈRE PARTIE UN JOLI TÊNOR

XIII

L'Histoire

« Mon officier anglais et sa femme revinrent très souvent me voir, dans l'espoir de m'amener à leur dire quelque chose sur Catherine. Ils lui avaient donné le nom de l'enfant mort. Ils m'offrirent cent livres de plus, mais tout l'or de l'Angleterre ne m'aurait pas fait desserrer les dents avant que le moment fût venu. Je ne voulais rien dire, je n'ai rien dit, et je ne parlerai que quand cela me conviendra.

« Le père de Catherine Dangerfield vit, mais il n'y a pas de pouvoir au monde qui puisse rien tirer de moi à ce sujet. Ils l'ont emmené dans l'Inde, et pendant quinze ans j'ai perdu de vue la petite, mais je ne l'ai jamais oubliée! Ma vie était une vie de bohème, difficile souvent, mais en définitive agréable. J'ai

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas traité avec l'Agence Havas.

gagné et dépensé de l'argent. J'ai planté ma tente dans toutes les cités du continent; enfin, un jour, à Paris, j'ai jeté les yeux sur un journal anglais où j'ai lu que sir Erard Dangerfield, de Scarswood, sixième baronnet du nom, était mort, et que sir John Dangerfield, naguère colonel dans l'armée de Sa Majesté aux Indes, avait hérité du titre et des biens.

« Sir John et son unique enfant, Mlle Catherine Dangerfield, étaient attendus en Angleterre, où ils devaient arriver par le premier steamer. C'étaient là des nouvelles, de vraies nouvelles. Je m'enquis de ce Scarswood, et j'appris qu'un revenu de huit mille livres y était attaché, et que ce domaine était strictement substitué à l'héritier le plus proche, mâle ou femelle.

« J'appris que sir John Dangerfield avait un neveu dans le pays, qui, à défaut d'héritier direct de sir John, était l'héritier légal. J'appris que l'opinion, notoirement accréditée, était que la jeune personne arrivant de l'Inde était la fille de sir John. J'appris que la mort de sa véritable fille était resté un profond secret pour tout le monde. Mme Dangerfield était morte peu de temps après son arrivée dans l'Inde, et sir John était le seul possesseur du secret, à moins qu'il ne l'eût dit à la jeune fille elle-même.

« A partir de ce jour, je lus les journaux anglais, vos journaux anglais qui n'oublient rien de ce que font vos grands et petits hommes. J'y lus que sir John et Mlle Dangerfield étaient arrivés, qu'ils s'étaient rendus à Scars-

wood, que les cloches avaient sonné, que les feux de joie avaient été allumés, que les tenanciers les avaient acclamés, et que tout le canton s'était réuni pour leur donner la bienvenue. Ils avaient aimé sir Erard, mais sir Erard n'était plus, et c'était tout naturel. Le roi est mort, vive le roi! Sir John avait pris possession, et je mis un mouchard en campagne pour découvrir ce que j'avais besoin de savoir. Je fus renseigné. Ni la jeune fille ni personne au monde n'avait la moindre idée qu'elle fut autre chose que la fille du baronnet. Mon moment était venu, ma fortune était faite. J'écrivis une lettre à mon baronnet. Je lui annonçai ma venue. Je lui recommandai de m'appeler Mme Vavator. C'est un joli nom, un nom aristocratique, et je l'ai toujours gardé depuis.

« Aussitôt que j'eus pu réunir l'argent nécessaire, — car j'étais dans une de mes périodes de misère, — je pris le train et je partis. C'était en septembre dernier. Mlle Dangerfield avait rencontré M. Dantrée trois mois seulement auparavant; mais, qu'il vous le dise, l'amour, de nos jours, prend l'express et va avec la rapidité de l'éclair. Mlle Dangerfield avait juste dix-sept ans... une tournure d'esprit portée au romantique et surexcitée par des lectures déplorables; et elle rencontrait un jeune homme bien mis ayant bonnes manières, et beau comme un astre. Il n'est simplement que M. Gaston Dantrée, assez bon chanteur et assez piètre reporter; dans son imagination, qui voit tout en rose, elle en fait un demi-dieu, se prosternant et l'adore. Elle

obeit aux instincts de son sexe, et lui, il prend ses adorations comme si elles lui étaient dues, et ses yeux restent en arrêt sur les huit mille livres de revenu.

« Eh bien donc j'arrive. Je trouve une jeune fille grande, élancée, vive, fière, mais, pas jolie. Je m'aperçois, de plus, qu'elle ressemble à sa mère!... sa mère dont je hais encore la mémoire ce soir, comme je la haisais elle-même il y a vingt ans. Je la trouve comme sa mère: résolue, passionnée, volontaire, et tout à fait gâtée. Elle ne se croit pas autre chose que ce qu'elle paraît. Elle aime et elle est déterminée à épouser celui qu'elle aime. Et le meilleur de tout, c'est que l'homme qu'elle aime n'a pas le sou, n'a pas le moindre amour pour elle; il en veut seulement à sa fortune. C'est une merveilleuse chance pour moi, Mlle Dangerfield ne daigne pas me tolérer. Dès le premier moment, elle m'a abhorré, et elle sait haïr. Elle ne se souvient pas de moi, naturellement; ne sait pas quelles bonnes raisons elle a pour être mon ennemie, mais elle me hait d'une haine honnête, ouverte, cordiale, qui fait réellement plaisir à voir. Elle m'outrage chaque fois qu'elle trouve occasion; elle supplie son père de me donner de l'argent, si c'est cela qu'il me faut, et de me mettre à la porte. Si je n'avais pas ce vieux compte à régler avec sa mère, je l'aurais haïe pour son propre compte. Et sir John m'a mise à la porte.

« Tout cela, néanmoins, est un peu dur pour lui. Il voudrait bien agir, car le mensonge lui répugne horriblement.

(A suivre.)

PHARMACIE MODERNE
J. Fournié
 Pharmacien-Chimiste
CAHORS — PLACE DU MARCHÉ — CAHORS
 DROGUERIE, SPÉCIALITÉS
 TISANE DES CHARTREUX

ON NOUS DEMANDE pourquoi tout le monde ressent au printemps, de la faiblesse, de la lassitude, rendant quelquefois tout travail pénible. En réfléchissant un peu, il est bien facile de comprendre que l'hiver nous vivons à peu près tous d'une existence sédentaire. Au printemps principalement, notre sang est épais, surchargé d'impuretés. Or, c'est à l'impureté du sang qu'il faut attribuer cet état de faiblesse, de langueur, ce manque d'appétit, ces maux de tête que nous éprouvons. Inutile, dans ce cas, de chercher à ramener nos forces avec des remèdes fortifiants ou prétendus tels. Il faut se purifier le sang et alors les forces, la bonne mine, la pureté du teint, la gaieté, reviennent avec l'appétit et de bonnes digestions. La Tisane des Chartreux est le plus puissant dépuratif du sang existant, une à deux cuillerées à café le matin pendant quelques jours suffisent. Prix : 4 fr.

Tribunal de commerce de Cahors

Les créanciers de la dame Marie MARTY, épouse CASTÉLY, modiste, demeurant à Cahors, rue de la Liberté, sont invités à se rendre le lundi 26 mai courant, à 3 heures et demie du soir, salle d'audience du Tribunal pour Examiner la situation de la débitrice et donner leur avis sur la nomination du liquidateur définitif et celle de contrôleurs.

Le Greffier.
A. POULVEREL.

Glaces et Miroirs

Pour devantures et installation de magasins. Prix défiant toute concurrence. Manufacture Achille PORTE, fils, rue Deyries, 9, Bordeaux.

LE VÉRITABLE
EXTRAIT DE VIANDE
LIEBIG
 est un
PUR JUS de VIANDE de BŒUF
 TRÈS CONCENTRÉ
 dont l'utilité dans la Cuisine journalière est incontestable.
 SE VEND CHEZ TOUS LES ÉPICIERS ET MARCHANDS DE COMESTIBLES.

Bibliographie

LA NATURE. Revue des sciences illustrées, HENRI DE FARVILLE, rédacteur en chef, (Masson et Cie, éditeurs 120, boulevard Saint-Germain, Paris. — Sommaire du n° 1512, du 17 mai 1902.

Embrayages à spirale de Lindsay, par Georges Caye. — Les variations dans les précipitations atmosphériques, par Charles Rabot. — La montagne de sel de Cardona, par E.-A. Martel. — Crises nerveuses chez les animaux, par Henri Coupin. — Chemins de fer électriques de Milan, par D. B. — Les indigènes du désert de Victoria, par Jules Garnier. — Poulies de bois par Pierre de Mériel. — Agricultural hall de Londres, par H. de Thiersant. — Catastrophe de la Martinique, par J.-F. Gall. — Académie des sciences; séance du 12 mai 1902, par Ch. de Villedeuil. — Le photopanoramique, par G. Mareschal.

Ce numéro contient 10 gravures et le bulletin météorologique de la semaine.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 1537^e livraison (17 mai 1902). — Malheur est bon, par Danièle d'Arthéz. — Au fond d'une Crevasse du Glacier du Cervin, par

Louis Rousselet. — Pas embarrassé. — Le Petit Roi de la Forêt, par Henry Gauthier-Villars. — La Chasse, par Charles Diguët.

Abonnements : France : Un an, 20 fr. six mois 10 fr. Union Postale, un an, 22 fr. Six mois, 11 fr. Le numéro : 40 centimes.

Hachette et C^o, boulevard Saint-Germain, 79 Paris, 6^e.

SAINT-NICOLAS. — 23^e année. — Sommaire du n° 24 — du 15 mai 1902.

L'Armure du Duc, par Victorien Aury. — Le chapellet de Perles, par Euzodie Dupuis. — La Capitaine du « Yucatan » par E. Salgari. — Une leçon d'amour, par Yvette Noël. — Causerie de mon Oncle, par A. Fraenzel. — Boîte aux Lettres. — Tirailles aux Davinettes.

Illustrations de A. Birch, Lewember, P. Gamba, Albert Guillaume, etc.

Envoi franco d'un numéro spécimen sur demande par lettre affranchie.

Librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris, et chez tous les libraires.

Paris et Départements : six mois 10 fr. : un an 18

LE MONITEUR DE LA MODE
 Sommaire du 17 mai 1902.

Dans la chronique de la mode, une foule de renseignements et des illustrations très intéressantes; une planche de costumes d'enfants et deux planches de toilettes de dames, dont l'une consacrée exclusivement au deuil, et contenant six modèles nouveaux; une « étude de coupe » et un « conseil pratique »; un compte-rendu du Salon de la Société nationale des Beaux-Arts; la chronique parisienne, les Propos du Docteur, sur les « soins de la première enfance ».

Sous le titre « Travaux de dames », on trouve des modèles très pratiques et très élégants.

Enfin, un article graphologique, des récréations, une correspondance très documentée et l'art culinaire.

Société anonyme de la MODE ILLUSTRÉE
 Rue Jacob, 56, à Paris

LA
MODE ILLUSTRÉE
 JOURNAL DE LA FAMILLE
 Sous la direction de Mme EMMELINE RAYMONP
 16 PAGES IN-4°

PARAIT TOUTES LES SEMAINES AVEC UNE GRAVURE COLORIÉE SUR CHAQUE NUMÉRO

La *Mode illustrée*, tout en restant ce qu'elle a été jusqu'ici avec tant de succès, c'est-à-dire le journal par excellence des travaux utiles et des travaux d'agrément a augmenté, à partir du 1^{er} avril 1897, son format et le nombre de pages. Elle donne, sans augmentation de prix : 1^o Quatre pages de plus. 2^o Une gravure colorisée sur la première page de chaque numéro. 3^o Les romans illustrés peuvent être reliés à part.

Les 52 numéros qu'elle publie chaque année contiennent plus de 2,000 dessins de toutes sortes : dessins de modes, de tapisseries, de crochet, de broderie, plus 24 feuilles contenant les patrons en grandeur naturelle de tous les objets constituant la toilette, depuis le linge jusqu'aux robes, manteaux, vêtements d'enfants; elle offre en plus à ses abonnés **24 patrons découpés** sur différentes tailles à choisir sur 250 modèles de tous genres.

Le public n'est pas contraint à s'abonner pour l'année entière; il peut s'abonner à l'essai pour trois mois.

Un numéro est envoyé gratis à toute personne qui, désirant mieux se renseigner sur le Journal, en fera la demande par lettre affranchie.

Prix pour les départements : 1^{re} édition : 3 mois, 2 fr. 50 ; 6 mois, 7 fr. ; 12 mois, 14 fr. — 4^e édition, avec une gravure colorisée chaque numéro : 3 mois, 7 fr. ; 6 mois 13 fr. 50 ; 12 mois, 25 fr.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de M. l'Administrateur rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi s'abonner dans tous les bureaux de poste et dans toutes les librairies des départements.

Monsieur le Directeur
 du
Monde Moderne

5, rue Saint-Benoît, Paris

Veuillez envoyer un numéro complet et gratuit à l'adresse ci-dessous :

A découper et à envoyer pour être mis à même d'apprécier et de comparer cette Revue de premier ordre. 91

Le propriétaire-gérant : A. COUESLANT.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

De Paris à Toulouse

	17		5 (1)		23 (3)		35		1125	
	EXPRESS.	EXPRESS.	EXPRESS.	DIRECT.	EXPRESS.	DIRECT.	EXPRESS.	DIRECT.	EXPRESS.	DIRECT.
	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.	1 ^{re} class.	1 ^{re} class.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.
PARIS(Aust.).....	départ..	3 10s.	10 10m.	8 58s.	11 14s.	—	—	—	—	—
LIMOGES.....	arrivée.	1 50	4 38	3 16m.	9 2	—	—	—	—	—
	départ..	3 34	4 46	3 24m.	9 29	—	—	—	—	—
BRIVE.....	arrivée.	6 36	6 34c.	4 57	12 32m.	—	—	—	—	—
	départ..	6 45	7 1	5 5	12 40m.	—	—	—	—	7 11s.
Gignac-Cressensac.....	—	7 20	—	—	1 38	—	—	—	—	7 49
SOULLAC.....	—	7 40	7 39	5 41	1 59	—	—	—	—	8 10
	départ..	7 45	7 40	5 44	2 3	—	—	—	—	8 18
CAZOULÈS.....	—	7 52	—	—	2 10	—	—	—	—	8 25
	départ..	7 53	—	—	2 11	—	—	—	—	8 27
Lamothe-Fénelon.....	—	8 9	—	—	2 26	—	—	—	—	8 42
Nozac.....	—	8 19	—	—	2 37	—	—	—	—	8 53
GOURDON.....	—	8 31	8 8	6 9	2 50	—	—	—	—	9 6
Saint-Clair.....	—	8 40	—	—	3	—	—	—	—	9 16
Dégagnac.....	—	8 51	—	—	3 12	—	—	—	—	9 28
Thédirac-Peyrillos.....	—	9 2	—	—	3 24	—	—	—	—	9 40
Saint-Denis-Catus.....	—	9 13	—	—	3 35	—	—	—	—	9 51
Espère.....	—	9 22	—	—	3 45	—	—	—	—	10 1s.
CAHORS.....	—	9 32	8 47	6 45	3 56	—	—	—	—	10 12s.
	départ..	9 41	8 54	6 54	4 5	—	—	—	—	7 30s.
Sept-Ponts.....	—	9 51	—	—	4 16	—	—	—	—	7 42m.
Cieurac.....	—	10 5	—	—	4 32	—	—	—	—	7 59
Labenque.....	—	10 12	—	—	4 40	—	—	—	—	8 8
Causade.....	—	10 45	9 36	7 32	5 15	—	—	—	—	8 45
MONTAUBAN.....	—	11 19	10 1	7 56	5 55	—	—	—	—	9 27
TOULOUSE.....	—	12 13s.	10 49s.	8 45	7 51	—	—	—	—	—

De Toulouse à Paris

	42 (4)		16 (2)		1140-1128 1132 (*)		4		1126		1136		40	
	EXPRESS	EXPRESS	EXPRESS	DIRECT	EXPRESS	DIRECT	EXPRESS	DIRECT	EXPRESS	DIRECT	EXPRESS	DIRECT	EXPRESS	DIRECT
	1 ^{re} class.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.
TOULOUSE.....	1 > s.	2 43s.	3 18s.	5 45s.	8 40s.	—	—	—	—	—	—	—	9 16m.	5 45m
MONTAUBAN.....	—	1 49	3 37	4 32	7 30	9 31	—	—	—	—	—	—	10 53	7 25
Causade.....	—	—	4 1	5 12	8 11	9 53	—	—	—	—	—	—	11 33	8 6
Labenque.....	—	—	—	5 53	8 52	—	—	—	—	—	—	—	12 13s.	8 48
Cieurac.....	—	—	—	6 2	9 1	—	—	—	—	—	—	—	12 22	8 57
Sept-Ponts.....	—	—	—	6 14	9 13	—	—	—	—	—	—	—	12 34	9 9
CAHORS.....	—	2 45	4 38	6 22	9 21	10 30	—	—	—	—	—	—	12 42	9 17
	départ..	2 49	4 48	6 40	—	10 36	—	—	—	—	—	—	—	9 36
Espère.....	—	—	—	6 53	—	—	—	—	—	—	—	—	—	9 48
St-Denis-Catus.....	—	—	—	7 7	—	—	—	—	—	—	—	—	—	10 1
Thédirac-Peyril.	—	—	—	7 21	—	—	—	—	—	—	—	—	—	10 14
Dégagnac.....	—	—	—	7 30	—	—	—	—	—	—	—	—	—	10 23
Saint-Clair.....	—	—	—	7 40	—	—	—	—	—	—	—	—	—	10 32
GOURDON.....	—	—	5 30	7 55	—	11 19	—	—	—	—	—	—	—	10 45
Nozac.....	—	—	—	8 4	—	—	—	—	—	—	—	—	—	10 53
Lamothe-Fénel.	—	—	—	8 13	—	—	—	—	—	—	—	—	—	11 2
CAZOULÈS.....	—	—	—	8 25	—	—	—	—	—	—	—	—	—	11 14
	a.	—	—	8 26	—	—	—	—	—	—	—	—	—	11 15
SOULLAC.....	—	—	—	8 34	—	—	—	—	—	—	—	—	—	11 22
	a.	3 47	5 51	8 34	—	11 43	—	—	—	—	—	—	—	11 25
	d.	3 48	5 55	8 39	—	11 44	—	—	—	—	—	—	—	11 51
Gignac-Cressens.	—	—	—	9 9	—	—	—	—	—	—	—	—	—	12 23
BRIVE.....	—	—	—	9 44	—	—	—	—	—	—	—	—	—	12 50
	a.	4 24	6 31	9 44	—	12 22m	—	—	—	—	—	—	—	12 50
	d.	4 28	7 >	—	—	12 29	—	—	—	—	—	—	—	12 50
PARIS (A.) arr.	—	12 5m	4 21m.	—	—	9 14	—	—	—	—	—	—	—	11 33

1 et 2^e classe, pour 200 kilomètres minimum; 3^e classe pour 300 kilomètres.
 4 et 5^e classe, pour 200 kilomètres minimum; 6^e classe, pour 400 kilomètres.
 (*) Le train 1132 n'a lieu que les jours de foire à Montauban.

De Cahors à Libos

	Omnibus.	Mixte (3 ^e cl.)	Poste.	Omnibus
CAHORS — D.	6 5	7 50m.	12 49c.	6 50s.
Barthe.....	6 19c.	8 12c.	1 7	6 44s.
Arrêt Douelle.....	6 30	8 39	1 14	6 45
Parassac.....	6 36	8 35	1 20	7 2
Luzac.....	6 49	8 20	1 32	7 18
Castelfranc.....	6 52	8 18	1 35	7 18
Arrêt Prayssac.....	7 1	9 42	1 43	7 38
Pay-l'Évêque.....	7 8	9 35	1 50	7 35
Duravel.....	7 16	10 7	1 58	7 43
Seturas-Touze.....	7 25	10 32	2 7	7 58
Fenel.....	7 31	10 39	2 15	7 49
LIBOS — A.	7 38	—	2 23	8 39m

De Libos à Cahors

	Poste.	Omnibus.	Omnibus.
PARIS — D.	7 6s.	10 59c.	7 8m.
LIBOS — D.	7 6	8 37	8 35s.
Fenel.....	8 6	8 33	9 15
Seturas-Touze.....	8 16	8 38	9 25
Duravel.....	8 35	8 40	9 33
Puy-l'Évêque.....	8 30	8 47	9 30
Arrêt Prayssac.....	8 37	8 54	9 46
Castelfranc.....	8 45	8 59	9 51
Luzac.....	8 54	9 10	10 1
Parassac.....			